



## Actualités OFS

---

### 3 Vie active et rémunération du travail

Neuchâtel, février 2008

## L'activité professionnelle des personnes de 50 ans et plus

Une étude basée sur les résultats de l'enquête suisse sur la population active et de l'enquête sur la structure des salaires

---

#### **Renseignements:**

Thierry Murier, OFS, Section Section Travail et vie active, tél.: +41 32 713 63 63  
e-mail: [Thierry.Murier@bfs.admin.ch](mailto:Thierry.Murier@bfs.admin.ch)  
N° de commande: 206-0710



# Table des matières

1	Introduction	4
2	Généralités	5
3	La mobilité sur le marché du travail	9
4	Les travailleurs de 50 ans et plus face au chômage	12
5	La retraite anticipée	14
6	Exercer une activité professionnelle au-delà de l'âge légal de la retraite	16
7	La non activité chez les personnes de 50 ans et plus	18
8	Revenu professionnel et situation financière des travailleurs âgés	20
9	Synthèse	22

## 1 Introduction<sup>1</sup>

Les scénarios démographiques élaborés par l'Office fédéral de la statistique pour les années 2005 à 2050 annoncent un vieillissement de la population active en Suisse. Le défi que constitue ce vieillissement sur le financement à long terme des assurances sociales suscite une attention croissante de la part des politiques et de la population. Il alimente les débats autour de l'âge légal de la retraite et, plus généralement, autour du retrait de la vie active. L'enquête suisse sur la population active (ESPA) fournit de riches informations sur les personnes actives, par exemple concernant leur mobilité professionnelle, leur risque de chômage ou leur disposition à travailler au-delà de l'âge légal de la retraite. L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) décrit quant à elle la structure des salaires dans l'ensemble des branches économiques en Suisse (à l'exception de l'agriculture).

Cette étude a pour objectif d'offrir une image actuelle des personnes de 50 ans et plus sur le marché suisse du travail. Le chapitre 2 propose une vue d'ensemble et met l'accent sur la part de cette catégorie de travailleurs au sein de la population active et son évolution depuis 1996. En considérant le secteur d'activité, on distingue les branches économiques occupant les plus fortes proportions de travailleurs âgés de celles davantage ouvertes aux travailleurs plus jeunes. La mobilité professionnelle fait l'objet du chapitre 3: on s'intéresse aux raisons de quitter un emploi, mais aussi à la durée passée dans le poste actuel. Le chômage et ses caractéristiques (durée, type d'emploi recherché, etc.) sont traités dans le chapitre 4, les départs à la retraite anticipée dans le chapitre 5, alors que le maintien d'une activité professionnelle au-delà de l'âge légal de la retraite constitue le thème du chapitre 6. On y met en évidence les catégories de personnes susceptibles de rester sur le marché du travail au-delà de 65 ans ainsi que les caractéristiques de cette activité. Les personnes qui ne sont plus actives professionnellement font l'objet du chapitre 7. Enfin, le chapitre 8 porte sur le revenu professionnel et la situation financière des travailleurs âgés. Le chapitre 9 fait la synthèse de l'étude.

### L'enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'ESPA est la plus grande enquête par sondage auprès des ménages menée par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure de la population active et les comportements sur le marché du travail en Suisse. Elle a lieu chaque année depuis 1991 et fournit des indicateurs indispensables à la publication de rapports réguliers sur le marché du travail. Afin d'en rendre les résultats comparables sur le plan international, l'OFS s'est aligné sur les recommandations du Bureau international du Travail et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail.

L'ESPA est réalisée tous les ans, au 2<sup>e</sup> trimestre, par un institut d'études de marché privé pour le compte de l'OFS. L'échantillon était constitué de quelques 16–18'000 ménages lors des enquêtes menées de 1991 à 2001. Il a été porté à environ 40'000 ménages en 2002 avant d'être progressivement réduit à 30'000 en 2007. Dès 2003, l'ESPA s'est vue complétée par un échantillon spécial de 15'000 personnes étrangères tiré dans le Registre central des étrangers. Au sein de chaque ménage, une personne est choisie au hasard, puis interrogée sur son activité et sa situation professionnelle lors d'une interview téléphonique d'une vingtaine de minutes. Outre des caractères spécifiques au marché du travail, l'enquête permet de collecter un certain nombre d'informations sociodémographiques sur la personne interrogée et sur les autres membres du ménage. Les personnes sélectionnées sont interrogées cinq années consécutives (panel rotatif), d'où la possibilité d'analyser également des aspects dynamiques du marché du travail. La participation à l'ESPA est facultative. Les taux de réponse sont d'environ 70% lors de la première interview et de 85% pour les interviews suivantes.

L'ESPA étant réalisée auprès d'un échantillon, les résultats sont des estimations liées à une certaine variabilité. Dans la présente publication, toutes les estimations tiennent compte de la pondération associée à l'échantillon. Les estimations de variabilité présentées dans les résultats des modèles de régression logistique intègrent également la structure du plan d'échantillonnage, notamment la stratification. L'univers de base de l'ESPA, qui sert aussi de base d'extrapolation, est constitué par la population résidente permanente de la Suisse, âgée de 15 ans ou plus; les frontalières et frontaliers, les personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour de courte durée et les personnes dans le processus d'asile ne sont pas prises en compte.

<sup>1</sup> Les collaborateurs et collaboratrices de l'OFS suivants ont contribué à cette étude: Thierry Murier, Anouk Bläuer Herrmann, Alain Vuille, Sylvie Rochat, André Farine, F. Soltermann (graphisme et layout).

## 2 Généralités

Depuis le milieu des années 90, l'arrivée à la cinquantaine des travailleurs issus des premières générations du baby-boom a déclenché un vieillissement de la population active tant chez les hommes que chez les femmes. Ce phénomène devrait s'amplifier au cours des prochaines décennies: les scénarios démographiques indiquent que la part des travailleurs de plus de 50 ans passera de un sur quatre aujourd'hui à un sur trois au milieu du siècle. En 2007, les travailleurs âgés sont surreprésentés dans le secteur tertiaire et plus particulièrement dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et les activités sociales. Ils disposent d'un meilleur niveau de formation que onze ans auparavant et exercent plus souvent une activité indépendante que les actifs occupés moins âgés. En comparaison avec les pays de l'Union européenne et de l'AELE, le taux d'activité des travailleurs de plus de 50 ans reste très élevé en Suisse.

A l'instar de la population, la main-d'œuvre helvétique vieillit. Conséquence de l'arrivée à la cinquantaine des premières générations du baby-boom, la part des travailleurs âgés de 50 ans et plus est passée de 24,9% de la population active en 1996 à 27,7% en 2007 (graphique G1). C'est surtout la part des personnes âgées de 50 à 64 ans qui augmente (de 22,2% à 25,2%), celle des travailleurs de 65 ans et plus reculant même très légèrement (1996: 2,7%; 2007: 2,5%). La progression s'observe tant chez les hommes (26,0% des travailleurs avaient plus de 50 ans en 1996 contre 28,7% onze ans plus tard) que chez les femmes (1996: 23,5%; 2007: 26,5%). Le vieillissement de la population active de nationalité suisse est particulièrement marqué (hausse de 26,4% à 30,6% de la part des 50 ans et plus). Chez les étrangers, la forte immigration observée depuis quelques années a par contre conduit à un recul des travailleurs de 50 ans et plus (19,8% en 1996 contre 17,4% en 2007). Les scénarios de l'évolution de la population suisse pour les années 2005 à 2050<sup>2</sup> confirment la part croissante que représenteront les travailleurs âgés d'ici le milieu du 21<sup>e</sup> siècle puisqu'un tiers des travailleurs (33,6%) devrait avoir plus de 50 ans en 2050 (graphique G1). Il faudra également s'attendre à une plus grande concentration de la population active de nationalité étrangère dans le haut de la pyramide des âges (2050: 25,8%).

Le vieillissement de la population active affecte principalement le secteur tertiaire, la part d'actifs occupés de 50 à 64 ans<sup>3</sup> y passant de 21,5% en 1996 à 25,8% en 2007 (graphique G2). Elle est par contre en très légère baisse dans le secteur secondaire (1996: 23,7%; 2007: 23,5%). Les travailleurs âgés sont surreprésentés dans les branches «Administration publique» (35,4%), «Ensei-

gnement» (29,4%) et «Santé et activités sociales» (27,4%), trois branches dans lesquelles la part des travailleurs âgés a fortement progressé en l'espace de onze ans. Ils représentent en revanche moins de 20% des actifs occupés des branches «Hôtellerie et restauration» et «Activités financières, assurances» (respectivement 16,7% et 19,7%). Ce dernier domaine d'activité ainsi que les branches «Commerce et réparations» et «Autres services collectifs et personnels» ne montrent pas de signaux de vieillissement, puisque la proportion de travailleurs de 50 à 64 ans en 2007 n'y a pas augmenté de plus de 2 points par rapport à 1996, soit une progression inférieure à la moyenne.

Le niveau de formation des travailleurs de 50 à 64 ans s'améliore puisque 31,3% d'entre eux disposent en 2007 d'un titre de degré tertiaire contre seulement 23,7% en 1996 (graphique G3). Mais les travailleurs de 30 à 49 ans restent mieux instruits (2007: 35,9% ont achevé une formation de degré tertiaire; 1996: 26,4%). Les personnes sans formation post-obligatoire ne représentent en revanche plus que 13,9% des travailleurs de 50 à 64 ans contre encore 18,9% en 1996. Les différences avec le groupe des actifs occupés de 30 à 49 ans (2007: 11,5%; 1996: 13,4%) tendent ici à disparaître.

La majorité des actifs occupés de 50 à 64 ans sont des salariés. L'activité indépendante progresse cependant en fonction de l'âge.<sup>4</sup> En effet, un actif occupé de 50 à 64 ans sur cinq (20,3%) exerce en 2007 son activité professionnelle principale en tant qu'indépendant, soit une proportion bien plus importante que chez les travailleurs de moins de 50 ans (13,6%). L'acquisition du statut d'indépendant après une ou plusieurs expériences professionnelles en tant que salarié, la plus grande difficulté

<sup>2</sup> «Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2005–2050», Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel, 2006.

<sup>3</sup> La suite de l'analyse se réfère uniquement aux personnes de 50 à 64 ans. Les actifs occupés de plus de 65 ans font l'objet du chapitre 4.

<sup>4</sup> «L'activité indépendante en Suisse, une étude basée sur les résultats de l'ESPA 1996 à 2005», Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel, 2006.

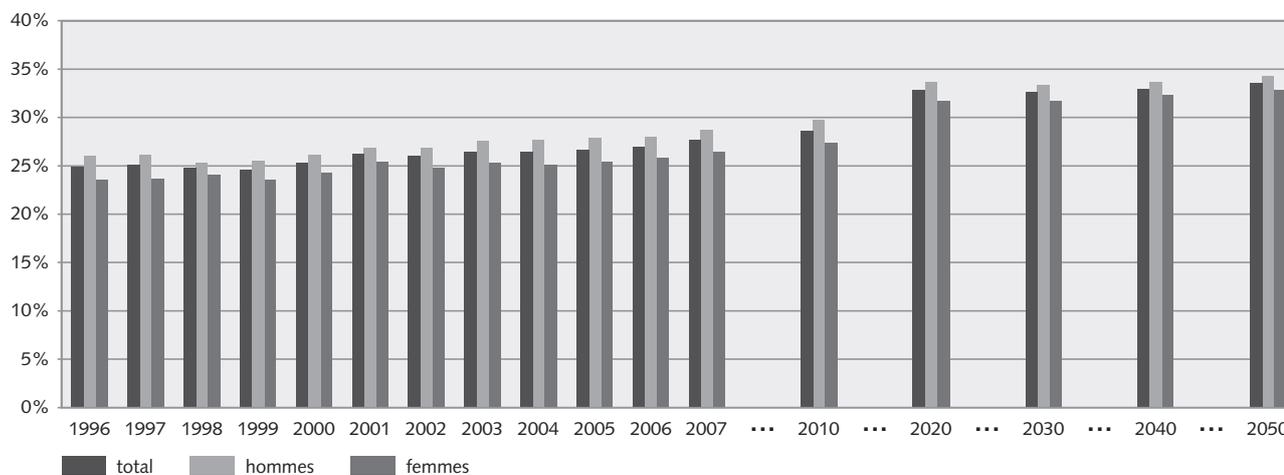
à retrouver un emploi salarié dès la cinquantaine et une moindre propension des indépendants à partir en retraite anticipée sont autant de facteurs susceptibles d'expliquer ces taux plus élevés.

La population vieillit, mais le taux d'activité des personnes de 50 à 64 ans reste élevé. Il progresse même de 73,5% en 1996 à 75,8% en 2007, grâce à une présence accrue des femmes sur le marché du travail (2007: 67,4%; +8 points par rapport à 1996). Dans le même temps, le taux d'activité des hommes recule (2007: 84,1%; -4 points). La hausse par étape de l'âge légal de la retraite<sup>5</sup>, l'accès facilité au marché du travail grâce au développement de l'activité à temps partiel et la tertiarisation de l'économie expliquent l'avancée de l'activité féminine durant les onze années sous revue. Le recul chez les hommes traduit entre autres l'effritement

de l'emploi dans le secteur secondaire. L'accès facilité à la retraite anticipée grâce à des ressources financières accrues chez les premières générations du baby-boom – les premières à cotiser au 2<sup>e</sup> pilier durant la quasi-totalité de leur vie active – explique aussi cette baisse. L'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes pour la classe d'âge analysée s'est réduit de près de 40% en onze ans (29 points d'écart en 1996 contre 17 en 2007). Une convergence moins marquée des taux d'activité entre hommes et femmes s'observe aussi chez les travailleurs de moins de 50 ans (21 points d'écart en 1996 contre 14 en 2007). En comparaison internationale<sup>6</sup>, la Suisse fait partie (avec l'Islande, la Suède, la Norvège et le Danemark) des pays dans lesquels plus de sept personnes sur dix sont actives entre 50 et 64 ans. La moyenne de l'Union européenne n'est que de 58,1% (graphique G4).

Evolution de la part des personnes actives de 50 ans et plus dans la population active, en pour cent, ESPA 1996 à 2007 et évolution future selon les scénarios démographiques

G 1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

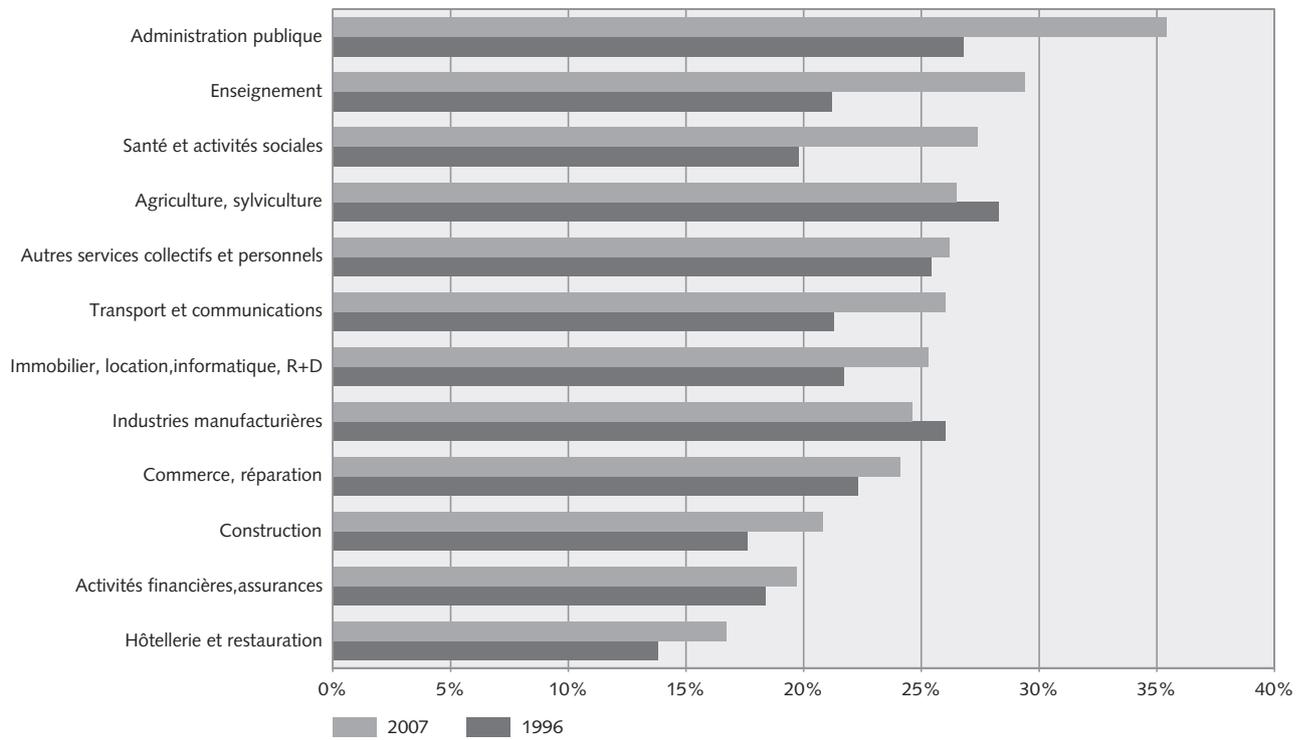
<sup>5</sup> L'âge légal de la retraite chez les femmes est passé de 62 à 63 ans en 2001 et de 63 à 64 ans en 2005.

<sup>6</sup> Situation en 2006.



**Part d'actifs occupés de 50 à 64 ans dans la population active occupée par branche économique, en pour cent, ESPA 1996 et 2007**

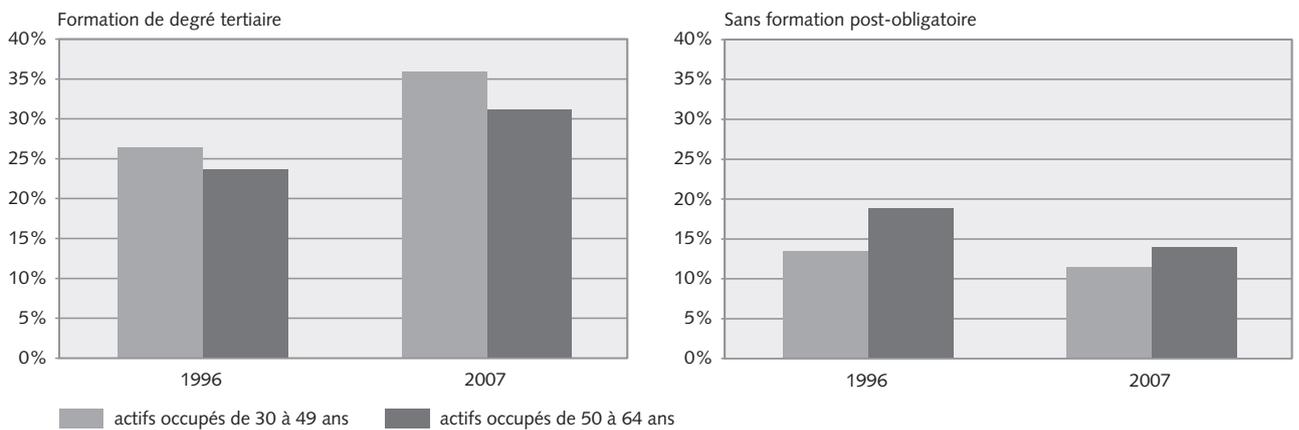
G 2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Personnes actives occupées selon le niveau de formation, par groupes d'âges, ESPA 1996 et 2007**

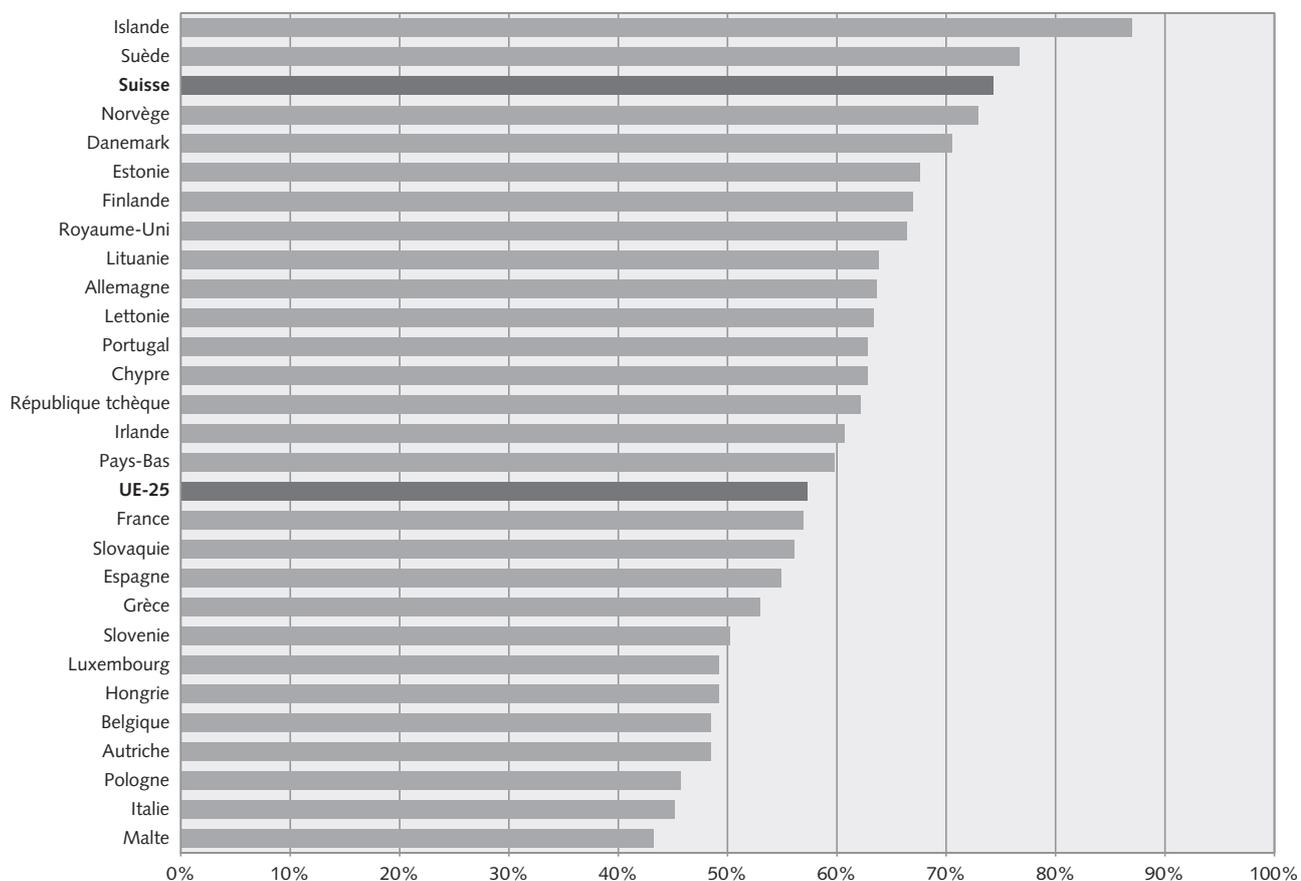
G 3



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Taux d'activité des personnes de 50 à 64 ans, Suisse, pays de l'Union européenne et de l'AELE, ESPA-Eurostat, 2006

G 4



Source: base de donnée NewCronos, état mai 2007

© Office fédéral de la statistique (OFS)

### 3 La mobilité sur le marché du travail

**Les changements survenus sur le marché du travail au cours des onze dernières années n'ont pas eu d'incidence sur la durée d'occupation des travailleurs de 50 à 64 ans dans leur emploi. En 2007, ceux-ci ont passé en moyenne autant d'années dans leur entreprise que les travailleurs du même âge onze ans plus tôt. Les actifs occupés de 50 à 64 ans changent un peu moins fréquemment d'emploi que les travailleurs plus jeunes. Les motifs de changements varient entre les groupes: peu d'actifs occupés changent volontairement d'emploi au delà de 50 ans et ceux qui le font sont surtout des travailleurs à temps partiel ou disposant d'un niveau de formation élevé.**

Dans un contexte de conjoncture fluctuante, les actifs occupés de 50 à 64 ans montrent en 2007 un aussi grand attachement à leur emploi que les travailleurs du même âge onze ans plus tôt (15,5 ans tant en 1996 qu'en 2007). Les femmes de 50 à 64 ans présentent en moyenne une durée dans l'entreprise de 13,2 ans, les hommes une durée de 17,3 ans. La sortie temporaire du marché du travail de certaines femmes pour se consacrer à l'éducation des enfants explique en grande partie la différence. Cet écart s'est toutefois légèrement réduit, notamment en raison de la baisse de la natalité, de conditions légèrement plus favorables à la conciliation entre vie professionnelle et vie de famille et d'une plus grande attache des femmes au monde du travail.

Avec une durée moyenne de près de 23 ans dans le même poste, les travailleurs âgés du secteur primaire sont les plus attachés à leur activité, probablement parce qu'ils sont propriétaires de tout ou partie de leur exploitation (graphique G5). Les branches du secteur secondaire («construction»: 17,1 ans; «industries manufacturières»: 16,9 ans) ainsi que certaines branches du secteur tertiaire («transports et communications»: 20,1 ans; «activités financières, assurances»: 17,8 ans) présentent aussi des durées d'occupation dans l'entreprise élevées, contrairement aux branches «services domestiques» (10,0 ans), «hôtellerie et restauration» (11,6 ans) et «santé et activités sociales» (12,5 ans). Des différences ressortent aussi au niveau des professions (catégories CITP): les agriculteurs (23,2 ans), les personnes exerçant une profession qualifiée du secteur secondaire (artisans et ouvriers: 18,4 ans; conducteurs et assembleurs: 16,4 ans), mais aussi les «dirigeants, cadres supérieurs» (16,2 ans) passent davantage d'années dans un emploi que le

personnel des services et vente (12,0 ans), les ouvriers et employés non qualifiés (12,5 ans) et les employés de type administratif ainsi que les professions intermédiaires (les deux 15,4 ans). Cette image bipolarisée met en évidence des conditions variables, avec d'un côté des activités exigeant peu de qualifications qui permettent une plus grande flexibilité (tant de la part de l'employé que de l'employeur), et de l'autre, des activités nécessitant des connaissances techniques et de l'expérience et davantage destinées à des emplois à long terme.

En l'espace d'un an, seuls 3,1% des actifs occupés de 50 à 64 ans ont changé de travail contre plus du double (7,5%; chez les 25–49 ans<sup>7</sup>). La branche «hôtellerie et restauration» (7,0%), «transports et communications» (40%) et dans une moindre mesure les branches «construction» (3,9%) et «commerce et réparation» (3,8%) connaissent les roulements les plus importants chez les travailleurs de 50 à 64 ans, alors que les branches «administration publique» (1,8%), «santé et activités sociales» (2,5%) «enseignement» (2,8%) et se montrent plus hermétiques. Les faibles taux de rotation dans ces trois dernières branches expliquent le vieillissement relevé dans le chapitre précédent.

A l'aide d'une régression logistique<sup>8</sup>, on estime les effets de sept caractéristiques individuelles (sexe, nationalité, niveau de formation le plus élevé, taux d'occupation, statut d'activité dans le précédent emploi, secteur économique de la dernière entreprise, profession exercée dans le dernier emploi) sur la probabilité de changer volontairement d'emploi après 50 ans (événement expliqué). Quatre facteurs sur sept exercent un effet significatif (tableau T1). Ce sont les personnes qui travaillent dans les branches «hôtellerie et restauration», «construc-

<sup>7</sup> Personnes qui ont changé d'emploi entre le 2<sup>e</sup> trimestre de l'année t-1 et le 2<sup>e</sup> trimestre de l'année t rapportées aux personnes actives occupées au 2<sup>e</sup> trimestre de l'année t-1. Voir «La mobilité professionnelle de 1992 à 2002: une étude basée sur les données de l'enquête suisse sur la population active», Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel, 2003.

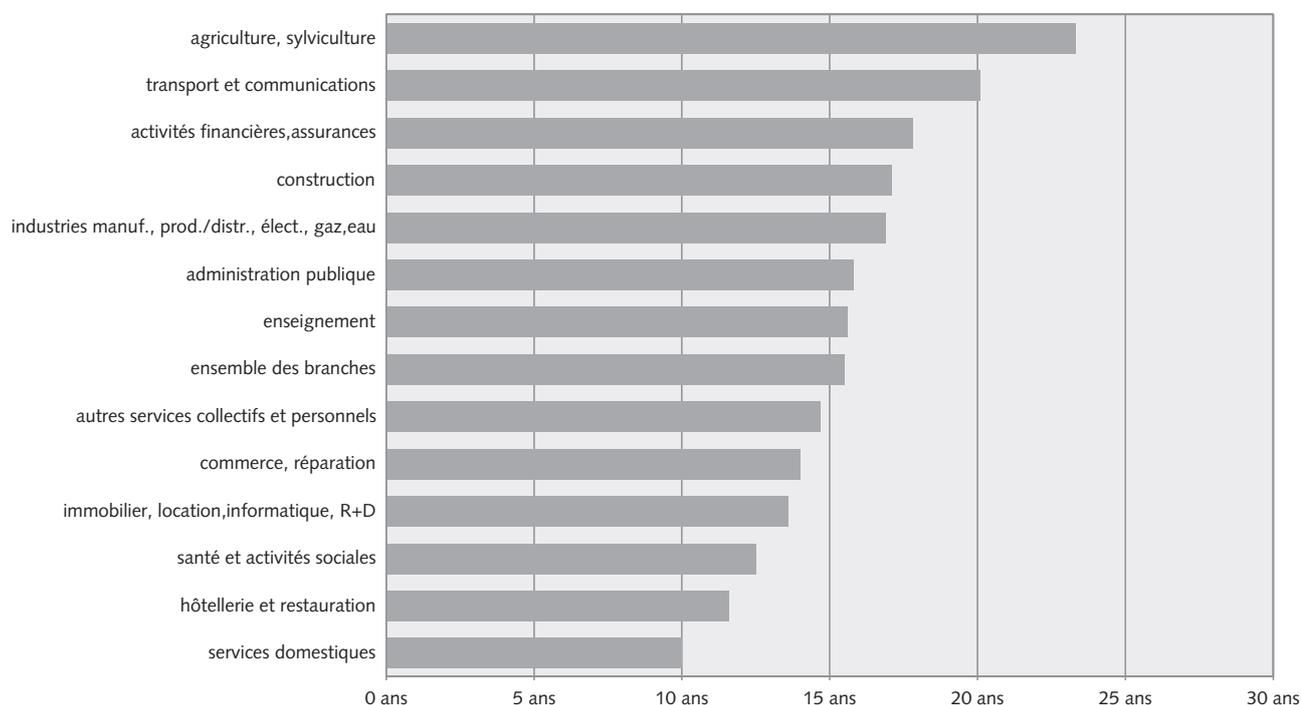
<sup>8</sup> Voir encadré

tion» et «commerce et réparation» qui présentent la plus forte propension à changer de travail. L'apport de la variable «taux d'occupation», fortement corrélée avec la variable «sexe» (exclue du modèle), indique que les personnes à temps partiel ont une plus forte probabilité de changer de travail que les travailleurs à plein temps. La formation exerce aussi une influence significative puisque toutes choses égales par ailleurs, les personnes disposant d'une formation de degré tertiaire sont professionnellement plus mobiles après 50 ans que les personnes avec un degré de formation inférieur.

Dans le cadre de la présente analyse de régression logistique, on construit une variable dépendante indiquant si la personne a quitté volontairement son emploi entre l'année t-1 et l'année t: cette variable de nature dichotomique prend la valeur 1 si la personne est active occupée tant en t-1 qu'en t mais exerce une activité différente en t et 0 sinon. Pour se faire une idée plus précise de l'influence des différents facteurs explicatifs sur la probabilité de quitter son emploi et pour éviter d'avoir des intervalles de confiance trop larges, on regroupe quatre périodes de transition (2002–2003, ..., 2005–2006). On ajoute une variable explicative spécifiant la période de transition; le fait que celle-ci s'avère non significative traduit des comportements homogènes durant les années considérées. Pour déterminer le meilleur modèle, on applique une procédure de sélection descendante, à savoir que l'on introduit l'ensemble des variables indépendantes choisies, puis on supprime, au fil des itérations, la variable la moins significative jusqu'à l'obtention d'un modèle composé uniquement de variables significatives (niveau de signification de 5%).

#### Nombre d'années passées dans le poste de travail actuel par les actifs occupés de 50 à 64 ans, par section économique, ESPA 2007

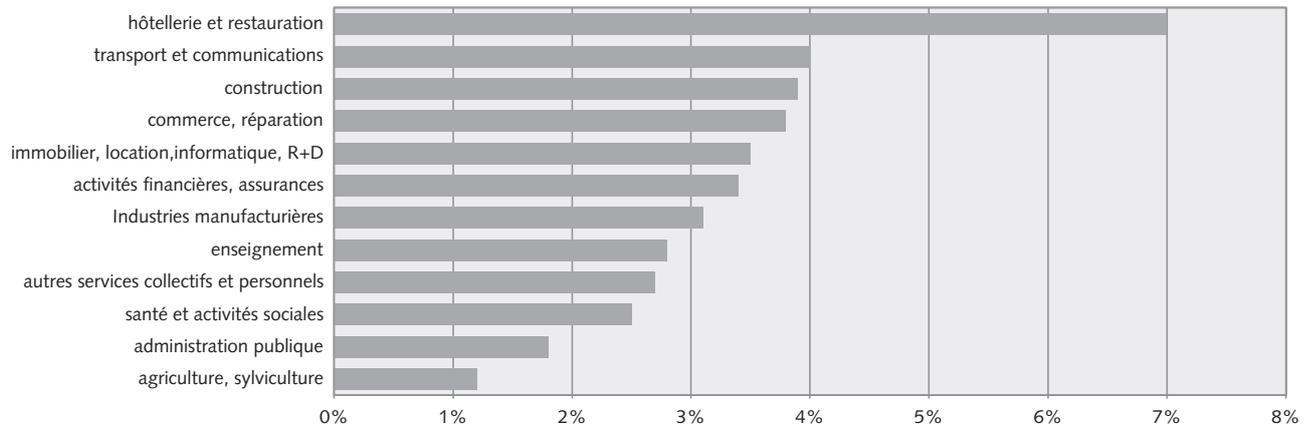
G5



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Part de travailleurs âgés de 50 à 64 ans ayant changé de travail en l'espace d'un an par branche économique, ESPA, moyenne des périodes 2003 à 2007**

G 6



© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 4 Les travailleurs de 50 ans et plus face au chômage

Les personnes actives de 50 à 64 ans et plus particulièrement les femmes sont à première vue moins touchées par le chômage que les travailleurs moins âgés. Cependant, les faibles taux de sans-emploi chez les aînés s'expliquent partiellement par le fait que de nombreuses personnes quittent involontairement le monde du travail sans rejoindre les rangs des chômeurs (mises en retraite anticipée, sorties pour raisons de santé). La part importante des sans-emploi de longue durée chez les 50–64 ans témoigne des difficultés rencontrées par ces derniers lors de la recherche d'un emploi: en plus d'être généralement désavantagés par un coût en charges sociales élevé pour l'employeur et par certains préjugés portant sur leur qualifications, les travailleurs âgés se révèlent moins ouverts à un changement de domicile pour des raisons professionnelles.

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2007, le taux de sans-emploi s'élève à 3,0% chez les personnes âgées de 50 à 64 ans, contre 3,2% chez les 25 à 49 ans. Chez les hommes, les taux de sans-emploi ne diffèrent guère entre les 50–64 ans et les 25–49 ans (respectivement 2,5% et 2,3%). Chez les femmes, le taux de sans-emploi est bien moins élevé chez les aînées (3,5% contre 4,3% chez les 25–49 ans; graphique G7). Une analyse dynamique des flux montre que la probabilité pour une personne active occupée de 50 à 64 ans de se retrouver sans emploi douze mois plus tard s'élève à 1,4% en 2006. Cette probabilité est légèrement inférieure à celle mesurée chez les travailleurs de moins de 50 ans. Ces résultats doivent cependant être considérés avec précaution. En effet, de nombreuses personnes perdent leur emploi plus ou moins volontairement pour prendre une retraite anticipée ou pour raison de santé et ne viennent ainsi pas rejoindre les rangs des chômeurs. Par ailleurs, chez les femmes de 25 à 49 ans, il faut compter avec une part non négligeable de chômage frictionnel due à la volonté de réintégrer le marché du travail après une pause familiale.

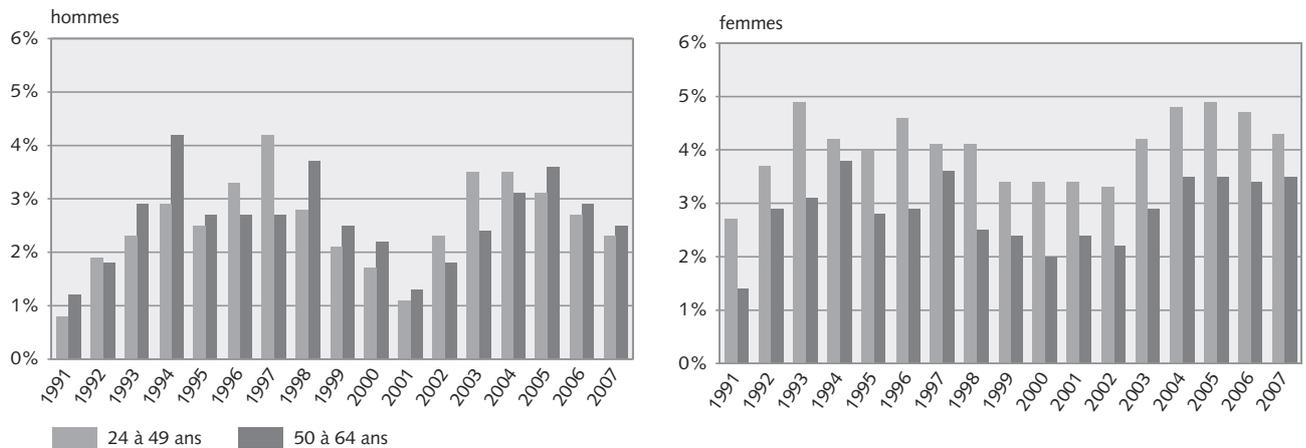
Les données sur le chômage de longue durée livrent une autre image: au 2<sup>e</sup> trimestre 2007, plus d'une personne sans emploi sur deux âgée de 50 à 64 ans (55,2%) recherche un travail depuis plus d'une année, contre 24,5% chez les 15–24 ans et 42,2% chez les 25–49 ans. Alors que les réticences des employeurs (charges sociales dissuasives, obsolescence supposée des qualifications) ont certainement un effet sur la durée du chômage, d'autres facteurs liés aux conditions de vie et

au bien-être des individus ont aussi leur importance: en vue d'obtenir un nouvel emploi, seuls 21,5% des sans-emploi âgés de 50 à 64 ans envisagent de déménager contre 29,6% chez les 25–49 ans (graphique G8). La perspective d'un changement de région linguistique s'avère encore moins attrayante (16,2% des sans-emploi de 50 à 64 ans seraient ouverts à un tel changement de domicile, contre 22,7% chez les 25–49 ans). Le fait que, chez les 50 à 64 ans, les femmes soient bien moins nombreuses que les hommes à envisager un déménagement (8,9% contre 35,6%; 25–49 ans: 20,2% contre 43,3%) met en évidence la priorité généralement accordée à l'activité professionnelle du mari ou du conjoint. La proportion importante de propriétaires chez les sans-emploi de 50 à 64 ans (31,2% contre 23,1% chez les 25–49 ans) peut aussi expliquer la plus faible flexibilité affichée par ces derniers.

Chez les 50–64 ans, près d'une personne sans emploi sur deux (48,2%; hommes: 30,7%; femmes: 63,9%) recherche une activité à temps partiel. Toutefois, la quasi-totalité des personnes qui cherchent un emploi à plein temps (92,3%; hommes: 92,5%; femmes: 91,8%) seraient prêts à accepter un travail avec un taux d'occupation réduit. En revanche, seuls 39,7% des sans-emploi à la recherche d'un job à temps partiel accepteraient une activité à plein temps (graphique G9). Cette flexibilité limitée vis-à-vis du taux d'occupation peut être un facteur supplémentaire de chômage de longue durée ou de sortie anticipée du marché du travail.

Taux de sans-emploi selon le sexe et les groupes d'âges, en pour cent, ESPA 1991 à 2007

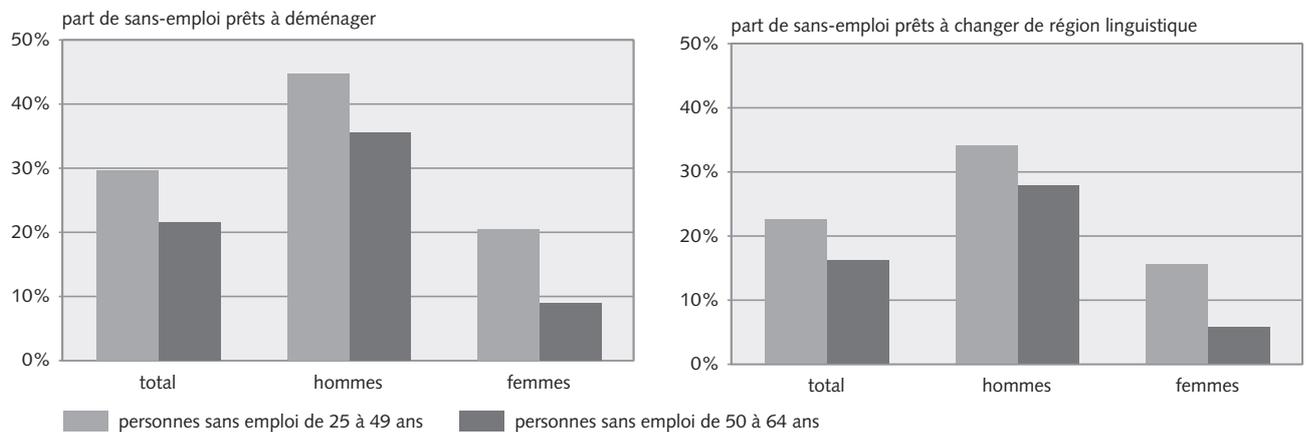
G 7



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Disposition des personnes sans emploi à déménager ou à changer de région linguistique, selon le sexe et les groupes d'âges, en pour cent, ESPA 2007

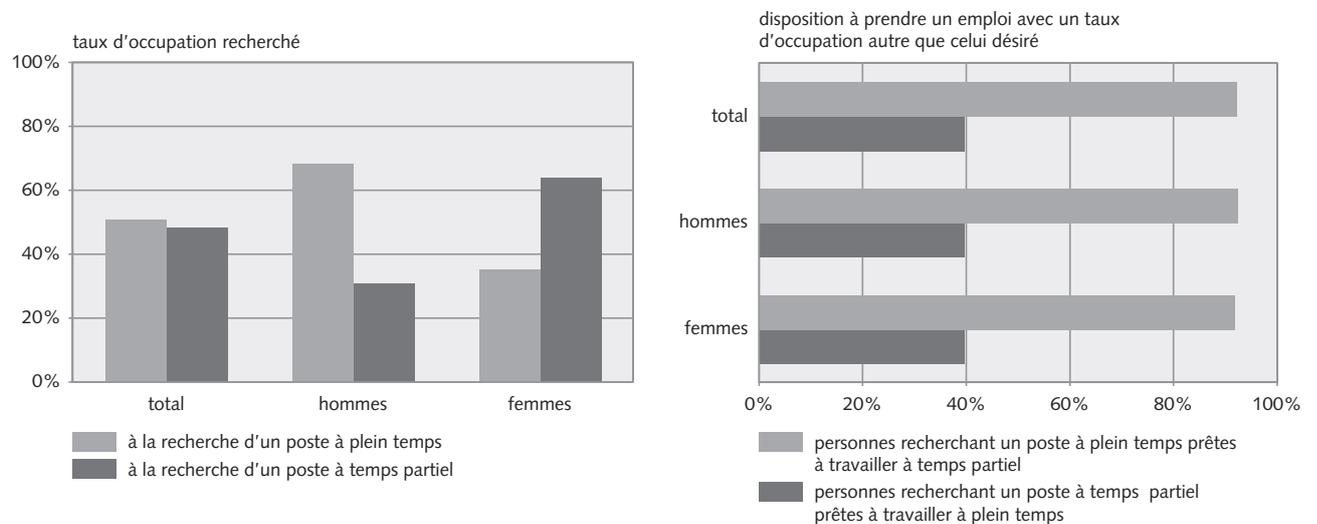
G 8



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Taux d'occupation recherché par les personnes sans emploi de 50 à 64 ans et disposition à prendre un poste avec un taux d'occupation différent, selon le sexe, en pour cent, ESPA 2007

G 9



© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 5 La retraite anticipée

**En l'espace de onze ans, la part de personnes profitant d'une retraite anticipée a augmenté. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à acquérir le statut de retraité de façon prématurée. Avant de quitter définitivement le marché du travail, ces personnes avaient principalement œuvré dans des branches spécifiques du secteur tertiaire ou occupaient une fonction d'encadrement. Entre le 2<sup>e</sup> trimestre 2005 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2006, 4,4% des actifs occupés quittent prématurément le marché du travail durant les cinq ans précédant l'âge légal de la retraite. Disposer du statut de salarié, être engagé par une grande entreprise ou œuvrer dans le secteur tertiaire accroissent la probabilité de partir en retraite anticipée.**

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2007 le taux de retraite anticipée<sup>9</sup> sur la période couvrant les cinq années avant l'âge légal de la retraite<sup>10</sup> s'élève à 20,0%, en hausse de 4 points par rapport à 1996 (16,1%). Les hommes sont bien plus nombreux que les femmes à quitter prématurément la vie active (22,4% contre 16,8%; 1996: 19,6% contre 7,6%). Le plus faible taux de retraite anticipée chez les femmes résulte notamment d'une situation moins favorable en termes de prévoyance professionnelle<sup>11</sup>.

La propension à quitter prématurément le marché du travail varie selon les secteurs d'activités (graphique G10). En considérant toujours les cinq dernières années avant l'âge légal de la retraite, les travailleurs de la branche «activités financières, assurances» présentent le taux de retraite anticipée le plus élevé (51,6%)<sup>12</sup>, suivis de ceux des branches «transports et communication» (42,9%), «administration publique» (33,7%) et, dans une moindre mesure, «construction» (22,7%) et «enseignement» (22,0%). Les départs en retraite anticipée sont en revanche moins fréquents dans les branches «immobilier, location, informatique, R&D» (12,2%), «commerce, réparation» (13,9%), «hôtellerie et restauration» (14,3%), ainsi que dans le secteur agricole où moins d'une personne sur dix quitte le marché du travail avant l'âge légal. Des écarts apparaissent également au niveau de la situation dans la profession: près d'un tiers des salariés membres de direction (30,0%) ou avec une fonction de chef (32,5%) prennent une retraite avant l'âge légal contre 22,1% chez les salariés sans fonction de chef et 6,0% seulement chez les travailleurs indépendants. Ce faible taux est à mettre en relation avec celui des travailleurs du secteur primaire, pour la majorité à leur propre compte.

Ces résultats sont confirmés par une analyse de régression logistique. On considère trois caractéristiques individuelles (le sexe, la nationalité et le degré de formation) et quatre caractéristiques décrivant la dernière activité exercée avant la retraite (situation dans la profession, profession, taille et branche économique de l'entreprise) susceptibles d'influencer la probabilité de prendre une retraite anticipée au cours des cinq années précédant l'âge légal de la retraite. Parmi ces sept variables, quatre présentent un effet significatif (tableau T3). Les hommes montrent une plus grande disposition à prendre une retraite anticipée que les femmes. Les informations relatives à la dernière activité professionnelle montrent que les travailleurs des branches «activités financières, assurances», «transport et communications» et dans une moindre mesure «construction» sont plus nombreux que les employés de la branche «administration publique» (modalité de référence) à quitter prématurément la vie active. La probabilité est en revanche plus faible pour les travailleurs agricoles et ceux de la branche «immobilier, location, informatique, R&D». Toutes choses égales par ailleurs, œuvrer dans une entreprise de plus de 100 collaborateurs fait croître la propension à prendre la retraite avant l'âge légal. Ce résultat peut s'expliquer par une meilleure aisance des grandes entreprises à financer totalement ou partiellement le départ anticipé de leurs collaborateurs (par l'octroi d'une rente-pont par exemple). Enfin, la probabilité de jouir d'une retraite anticipée se réduit si l'on travaille à son propre compte ou comme collaborateur dans une entreprise familiale, ceci principalement en raison de l'absence d'un système de financement tels qu'en disposent certaines catégories de salariés.

<sup>9</sup> Taux de retraite anticipée = personnes en retraite anticipée / (personnes en retraite anticipée + personnes actives).

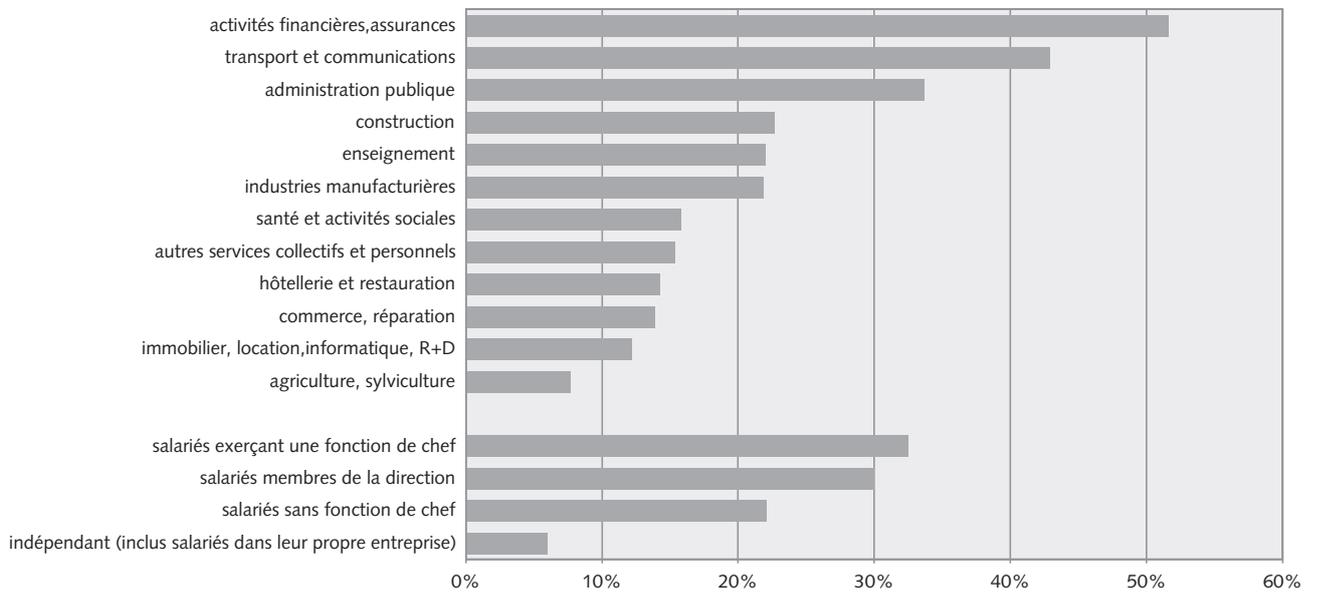
<sup>10</sup> Hommes âgés de 60 à 65 ans; femmes âgées de 57 à 62 ans (1996 à 2000), 58 à 63 ans (2001 à 2004), 59 à 64 ans (à partir de 2005).

<sup>11</sup> Voir «L'âge légal de la retraite, une limite arbitraire?», Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel, 2000.

<sup>12</sup> Taux moyen pour les années 2005, 2006 et 2007.

**Taux de retraite anticipée par branche économique et selon la situation dans la profession, cinq dernières années avant l'âge légal de la retraite, en pour cent, ESPA, moyenne 2005 à 2007**

G 10



© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 6 Exercer une activité professionnelle au-delà de l'âge légal de la retraite

**En 2007, une personne sur sept âgée de 65 à 74 ans exerce une activité professionnelle. Cette proportion est légèrement inférieure à celle de 1996, mais reste deux fois plus élevée que dans l'Union européenne. Les personnes actives de plus de 65 ans oeuvrent souvent en tant qu'indépendantes ou en tant que collaboratrices dans une entreprise familiale. Elles se concentrent dans un nombre restreint de branches économiques. Trois personnes sur quatre privilégient une activité à temps partiel et trois sur dix travaillent à domicile. Le maintien d'une activité professionnelle au-delà de l'âge légal de la retraite semble répondre avant tout à une motivation intrinsèque plutôt qu'à des contraintes financières.**

A la fin du 2<sup>e</sup> trimestre 2007, 13,6% des personnes âgées de 65 à 74 ans sont actives sur le marché suisse du travail contre 15,7% en 1996. Le taux d'activité des personnes ayant atteint ou dépassé l'âge légal de la retraite recule tant chez les hommes (1996: 21,9%; 2007: 19,4%) que chez les femmes (1996: 11,0%; 2007: 9,1%; graphique G11). Cette légère baisse peut s'expliquer par un accès facilité et souvent complet aux rentes et capitaux du 2<sup>e</sup> pilier, par une offre de travail manquante ou affaiblie durant les années de faible conjoncture mais aussi par une société toujours plus orientée vers les loisirs.

Les variables sélectionnées dans le modèle de régression logistique (sexe, nationalité, niveau de formation, grande région, être propriétaire de son habitation) influencent toutes significativement la probabilité de se maintenir en activité après la retraite (tableau T2). Ce sont surtout les hommes qui continuent à exercer une activité professionnelle après 65 ans (paramètre estimé: +0,32; «femmes» étant la catégorie de référence. Il s'agit de la variable la plus explicative du modèle). Disposer d'un niveau de formation de degré tertiaire, être de nationalité suisse ou provenir d'une grande région alémanique constituent d'autres caractéristiques significatives.

En Suisse, le taux d'activité des personnes de 65 à 74 ans est près de deux fois plus élevé que celui de l'Union européenne (UE 27: 7,2%; situation en 2006). Il est aussi plus haut que celui des quatre Etats voisins (Allemagne: 4,7%; Italie: 5,7%; Autriche: 5,4%; France: 2,0%). Ce taux varie considérablement entre les pays de l'UE et de l'AELE, passant de 1,8% en Slovaquie à 34,0% en Islande, en raison de pratiques sociales et culturelles mais aussi de structures économiques très différentes.

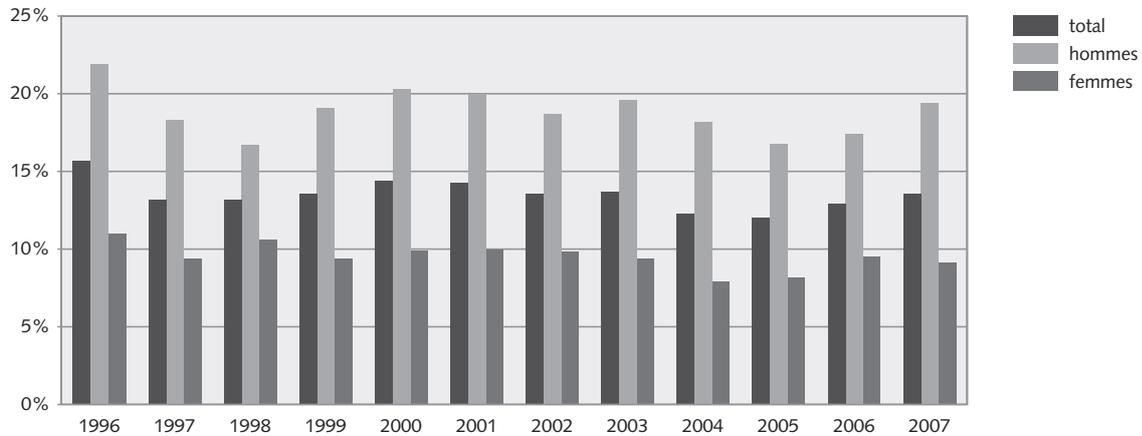
Plus de deux actifs occupés sur cinq âgés de 65 à 74 ans sont indépendants (41,9%; 50–64 ans: 20,3%), alors qu'un sur six collabore dans une entreprise ou une exploitation appartenant à un membre de la famille (16,7%; 50–64 ans: 1,9%; graphique G12). Cela peut expliquer le nombre proportionnellement important de personnes travaillant à domicile (19,8%; 50–64 ans: 7,0%). Passé l'âge de la retraite, près des deux tiers<sup>13</sup> des actifs occupés se concentrent dans un petit nombre de branches économiques: les hommes travaillent surtout dans les branches «agriculture et sylviculture» (21,2% des hommes actifs occupés de 65 à 74 ans) et «immobilier, location, informatique, R&D» (19,6%). Quant aux femmes, elles sont principalement actives dans les branches «commerce, réparation» (13,5% des femmes actives occupées), «autres services collectifs et personnels» (13,3%) et «agriculture et sylviculture» (13,1%). La majorité des travailleurs de 65 ans à 74 ans exerce une activité professionnelle à temps partiel (71,8%; hommes: 65,8%; femmes: 81,6%). Le taux d'occupation moyen en 2007 représente l'équivalent d'un emploi à mi-temps (50%; hommes: 56%; femmes: 40%; graphique G13).

L'exercice d'une activité professionnelle après l'âge légal de la retraite semble répondre avant tout au désir de se maintenir sur le marché du travail. Seuls 35,4% des actifs occupés âgés de 65 à 70 ans perçoivent une rente d'une assurance ou d'une prévoyance professionnelle contre 43,2% chez les non actifs, mais ils sont plus nombreux à obtenir leur 2<sup>e</sup> pilier sous la forme d'un capital (29,7%; non actifs: 22,0%). De plus, 30,7% des actifs occupés retraités ont perçu un capital issu du 3<sup>e</sup> pilier, contre seulement 19,4% des non actifs (la perception d'un 3<sup>e</sup> pilier sous la forme d'une rente est peu fréquente pour les deux groupes). Finalement le revenu de la fortune est supérieur à 1000 francs pour 30,5% des personnes de 65 à 70 ans encore en activité (non actifs: 22,7%).

<sup>13</sup> Moyenne des années 2005, 2006 et 2007.

Taux d'activité chez les personnes âgées de 65 ans à 74 ans, selon le sexe, ESPA 1996-2007

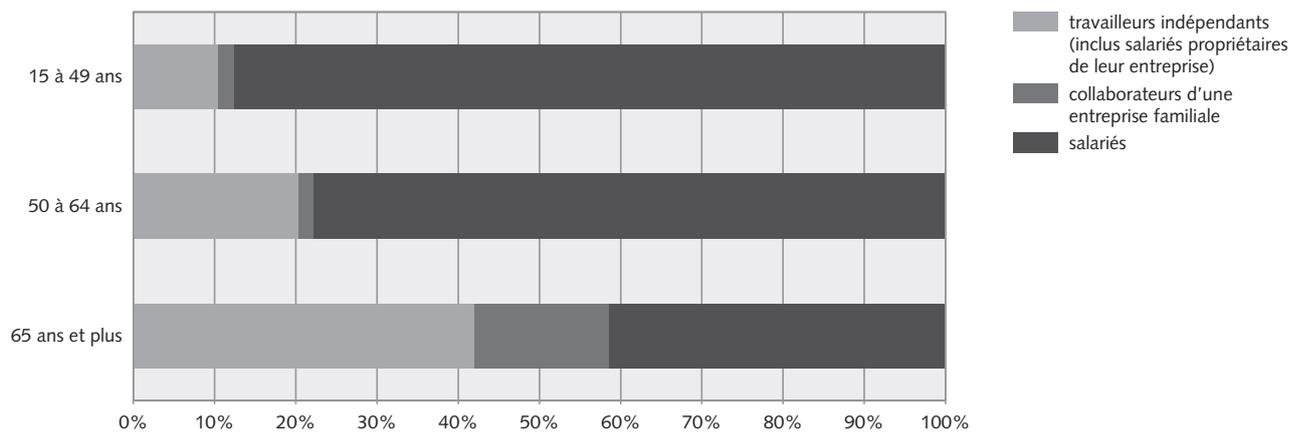
G 11



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Statut d'activité selon les groupes d'âges, en pour cent, ESPA 2007

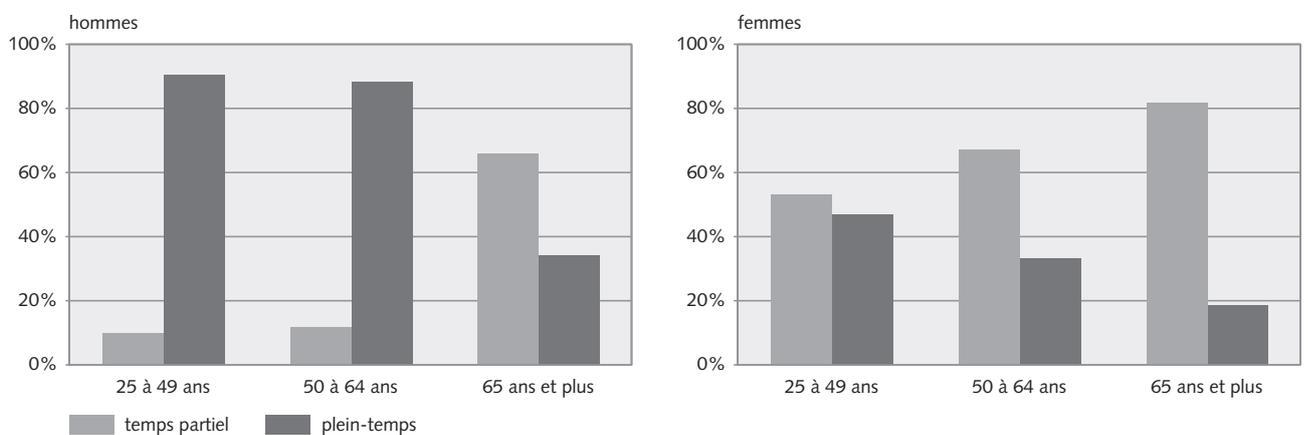
G 12



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Personnes actives occupées selon le taux d'occupation (plein-temps ou temps partiel), le sexe et les groupes d'âges, en pour cent, ESPA 2007

G 13



© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 7 La non activité chez les personnes de 50 ans et plus

En 2007, près d'une personne sur quatre âgée de 50 à 64 ans n'exerce pas d'activité professionnelle. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à se tenir hors du marché du travail, même si l'on observe une convergence entre les deux groupes au cours des onze dernières années. La majorité des personnes non actives ne désire pas ou plus travailler. Un tiers des actifs ayant quitté le marché du travail pour des raisons de santé ou suite à un licenciement se déclarent cependant prêts à le réintégrer en cas d'offre intéressante. Les personnes non actives consacrent une partie de leur temps à s'occuper bénévolement de la parenté ou de tierces personnes. Elles sont en revanche proportionnellement moins nombreuses que les actifs à s'engager dans le travail associatif ou honorifique.

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2007, 22,4% des personnes âgées de 50 à 64 sont professionnellement inactives. Un écart important demeure entre femmes et hommes, même s'il tend à se réduire: alors que la proportion de femmes n'exerçant pas d'activité recule de 32,6% en 1996<sup>14</sup> à 29,6% onze ans plus tard, celle des hommes progresse de près de 4 points (1996: 11,9%; 2007 15,8%; graphique G14).

Neuf personnes non actives sur dix âgées de 50 à 64 ans (91,0%) ont exercé dans le passé une activité professionnelle. Les femmes quittent le marché du travail de façon bien plus précoce que les hommes, puisque plus de la moitié d'entre elles (52,5%) ont cessé leur activité depuis plus de huit ans contre à peine un homme sur cinq (21,3%; total: 40,6%). Les motifs ayant conduit à une sortie anticipée du marché du travail<sup>15</sup> varient selon le genre: alors que la retraite anticipée (41,2%) et les raisons de santé (32,0%) concernent près de trois quarts des hommes, ces deux raisons touchent moins d'une femme sur deux (22,0% respectivement 25,7%). Ces dernières sont en revanche nombreuses à arrêter de travailler pour des raisons personnelles/familiales, à cause de conditions de travail non satisfaisantes ou tout simplement parce qu'elles n'ont plus envie de travailler (31,6%; hommes: 9,1%; graphique G15). Le niveau de formation des personnes non actives de la tranche d'âge considérée diffère de celui de la population active du même âge. Ainsi, une personne non active sur trois n'a pas achevé de formation post-obligatoire contre seulement 15,8% des actifs. Ces derniers sont en revanche presque deux fois plus nombreux à disposer d'un niveau de formation de degré tertiaire (20,6% contre 10,6%).

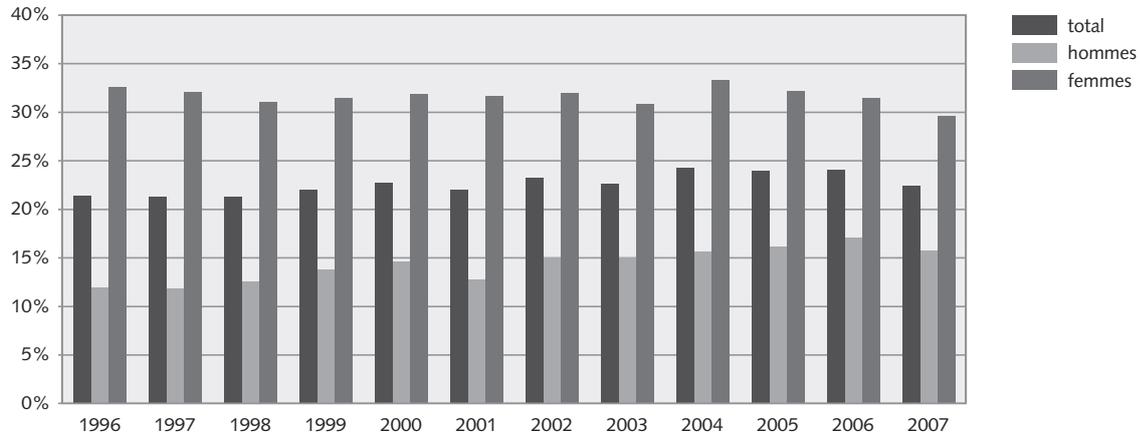
Deux tiers (65,2%) des personnes non actives âgées de 50 à 64 ans ne désirent pas ou plus exercer d'activité professionnelle. Mais 12,6% des non-actifs seraient prêts à travailler si une offre intéressante se présentait et 21,7% si les circonstances étaient différentes. La disposition des personnes à reprendre une activité varie selon les motifs qui les ont amenées à quitter le marché du travail: les plus nombreuses à se dire prêtes à réintégrer la vie active sont celles ayant été contraintes de la quitter en raison d'un licenciement (34,0% accepteraient sans aucun doute un nouveau job, 21,1% le feraient si les circonstances étaient différentes). Inversement, plus de huit personnes sur dix (84,4%) en retraite anticipée ne souhaitent plus travailler, tout comme 71,4% des personnes (en majorité des femmes) qui ont quitté le marché du travail pour des raisons familiales ou personnelles ou autres, ou parce qu'elles n'avaient plus besoin ou envie de travailler. Quant aux personnes devenues non actives pour raisons de santé, 12,0% reprendraient sans doute un travail et 41,1% le feraient si les conditions étaient différentes.

Un tiers des personnes non actives professionnellement s'engagent au profit de la parenté (vivant hors ménage), du voisinage ou de la garde d'enfants de tiers (actifs occupés: 23% en 2006). Elles ne s'impliquent par contre pas davantage dans du travail bénévole ou honorifique dans des institutions, des associations, des sociétés ou partis politique, au contraire. En effet, seuls 23% des non actifs réalisent une activité de ce type contre 30% des actifs occupés.

<sup>14</sup> En 1996, l'âge légale de la retraite pour les femmes était de 62 ans.

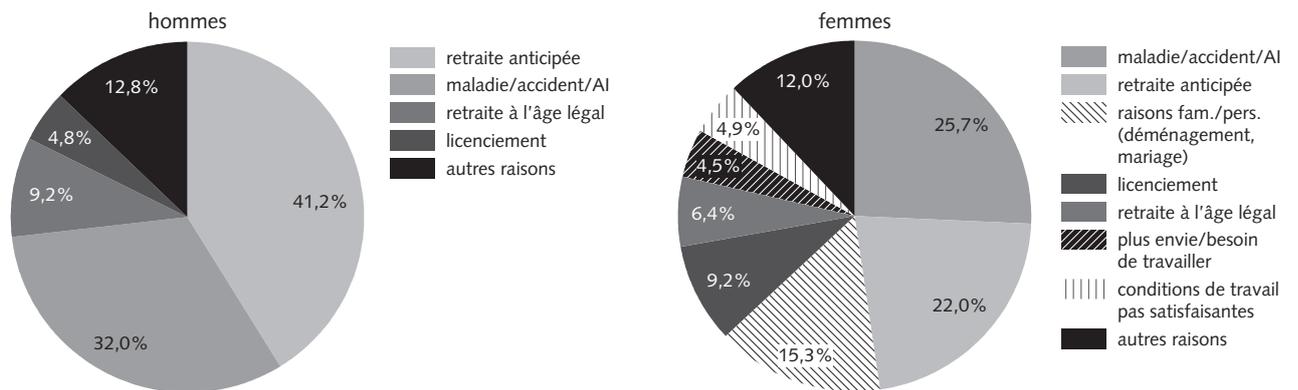
<sup>15</sup> L'ESPA ne collecte cette information que pour les personnes ayant cessé leur activité depuis moins de 8 ans. On se base ici sur les résultats de trois enquêtes annuelles (2005 à 2007).

**Part de personnes non active entre 50 ans et l'âge légal de la retraite selon le sexe, en pour cent, ESPA 1996–2007** G 14



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Raisons pour avoir quitté le dernier job, personnes non actives de 50 à 64 ans, par sexe, en pour cent, ESPA 2005 à 2007** G 15



© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 8 Revenu professionnel et situation financière des travailleurs âgés

Entre 1996 et 2006 et à l'instar des travailleurs de moins de 50 ans, le niveau du salaire médian des actifs occupés dans la cinquantaine et la soixantaine a progressé tant chez les hommes que chez les femmes. Comme chez les travailleurs plus jeunes, l'écart salarial entre les sexes tend à se réduire. Sous l'angle de la répartition des revenus professionnels, les différences restent très marquées entre femmes et hommes: ainsi, la part des femmes qui gagnent plus de 100'000 francs bruts par année est près de deux fois et demi plus faible que celle des hommes. Enfin, les actifs occupés de 50 ans et plus sont moins nombreux que les plus jeunes à bénéficier d'aides financières étatiques.

En l'espace de dix ans, le salaire mensuel brut<sup>16</sup> médian des travailleurs âgés de 50 ans à 64/65 ans est passé de 5701 francs en 1996 à 6324 francs en 2006 (+10,9%)<sup>17</sup>. Cette hausse est légèrement plus faible que dans les classes d'âge inférieures (+12,8% chez les 40 à 49 ans et +13,9% chez les 30 à 39 ans). Le salaire médian des hommes au-delà de 50 ans s'élève à 6849 francs, un niveau de 1590 francs (ou 23,2%) supérieur à celui des femmes (5259 francs en 2006). Comme chez les moins de 50 ans, le salaire médian des femmes progresse plus fortement que celui des hommes, (+18,1% en l'espace de dix ans; hommes: +12,2%), ce qui a pour effet de réduire l'écart salarial entre femmes et hommes (graphique G16). La différence entre les classes d'âge reste comparativement élevée. Pour ce qui est du revenu professionnel des travailleurs indépendants à plein temps, l'écart le plus élevé entre les genres s'observe également chez les plus de 50 ans (55–64 ans: 32%; 40–54 ans: 26%)<sup>18</sup>.

En termes de prestations salariales supplémentaires, la perception d'un 13<sup>e</sup> salaire voire d'un 14<sup>e</sup> salaire ne dépend que peu de l'âge, cet élément constituant en moyenne 6,4% de la masse salariale<sup>19</sup> des 50–64/65 ans. L'importance des paiements spéciaux<sup>20</sup> varie en revanche entre jeunes et moins jeunes: de 1,5% chez les 20–29 ans (hommes: 1,6%; femmes: 1,4%), la part augmente progressivement pour culminer à 6,1% de la masse salariale chez les 40–49 ans (hommes: 7,2%; femmes: 3,2%) avant de redescendre à 5,1% dans le groupe d'âge sous

revue (hommes: 6,1%; femmes: 2,4%). Le fait que chez les travailleurs à partir de 40 ans, la part des paiements spéciaux dans la masse salariale soit deux fois moins élevée chez les femmes que chez les hommes tient au fait que ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à occuper un poste à responsabilités.

La répartition par classes des revenus professionnels (travailleurs à plein temps) montre aussi une image contrastée entre femmes et hommes<sup>21</sup>: seules 13% des femmes de 55 à 64 ans disposent en 2006 d'un revenu professionnel annuel brut supérieur à 104'000 francs par année contre un tiers des hommes (37%). Cette différence se constate déjà chez les plus jeunes, mais avec une intensité moindre (hommes de 25 à 39 ans: 17%; femmes: 8%). Dans les classes de revenus inférieures, 26% des femmes de 55 à 64 ans gagnent moins de 52'000 francs par année contre seulement 9% des hommes. Une partie des différences s'explique par des inégalités liées à des caractéristiques personnelles (position professionnelle, secteur d'activité, formation, années d'expérience); il subsiste toutefois des différences inexplicables, qui constituent donc une discrimination<sup>22</sup>.

Les travailleurs de 50 à 64 ans bénéficient d'une meilleure situation financière que les travailleurs moins âgés et ont moins souvent recours aux aides étatiques: en effet, seul 16,3%<sup>23</sup> d'entre eux perçoivent en 2005 une contribution cantonale destinée à réduire le montant des primes d'assurance-maladie contre 22,8% des 30–39 ans et 23,6% des 40–49 ans. Ils sont aussi pro-

<sup>16</sup> Equivalent plein temps basé sur 4 1/3 semaines à 40 heures de travail.

<sup>17</sup> Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS).

<sup>18</sup> Enquête suisse sur la population active (ESPA)

<sup>19</sup> Total des salaires brut non standardisés (salaire brut du mois d'octobre, y compris les cotisations sociales à la charge du salarié, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions, mais sans les heures supplémentaires, les primes de pénibilité (pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit), le 13<sup>e</sup> salaire et les paiements spéciaux annuels).

<sup>20</sup> Paiements irréguliers (gratification de Noël, primes et commissions de toute nature, participation au chiffre d'affaire, bonis, etc.).

<sup>21</sup> ESPA, sur la base des résultats disponibles (env. 83% des personnes enquêtées).

<sup>22</sup> L'étude «Facteurs de risque des jeunes femmes à l'aide sociale, OFS, 2007» réalisée conjointement par l'Office fédéral de la statistique et le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) montre qu'environ 60% des différences de salaire entre femmes et hommes résultent de facteurs objectifs. Reste une différence de 40% qui ne s'explique pas par des facteurs objectifs et qui doit donc être considérée comme une discrimination salariale.

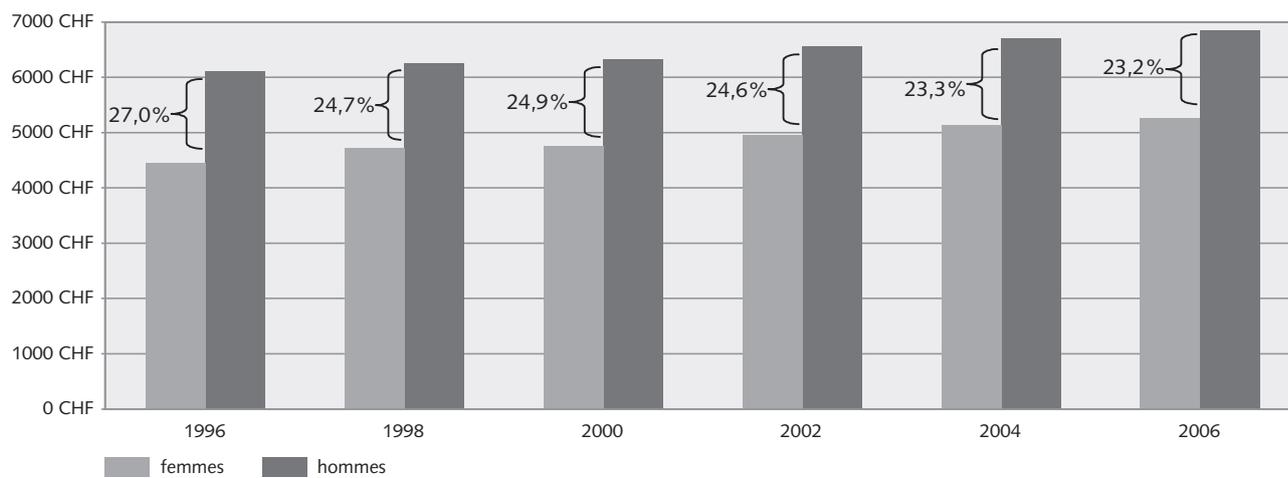
<sup>23</sup> ESPA, sur la base des résultats disponibles (env. 95% des personnes enquêtées).

portionnellement moins nombreux à bénéficier d'autres prestations officielles telles que l'aide sociale ou l'allocation chômage (2,9%; 30–39 ans: 3,5%; 40–49 ans: 4,1%). Et si la proportion d'actifs occupés cotisant régulièrement à un 3<sup>e</sup> pilier varie peu entre les groupes d'âges

(entre 57% et 62%), la part de travailleurs de 50 à 64 ans à percevoir un revenu annuel de la fortune supérieur à 1000 francs est de 22,7% (30–39: 10,1%; 40–49: 14,2%), ce qui illustre l'effet cumulatif de l'accroissement de la fortune avec l'âge.

### Salaire mensuel brut médian standardisé des salariés de 50 à 64 ans, par sexe, en équivalence plein temps, ESS, 1996 à 2006

G 16



© Office fédéral de la statistique (OFS)

#### L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

L'ESS est réalisée tous les deux ans au mois d'octobre depuis 1994 sur la base d'un questionnaire écrit envoyé aux entreprises. Elle permet de décrire régulièrement, à partir de données représentatives, la structure des salaires dans l'ensemble des branches économiques en Suisse (à l'exception de l'agriculture). Elle s'intéresse non seulement à la branche économique et à la taille de l'entreprise, mais aussi aux caractéristiques individuelles des personnes salariées et des postes de travail, telles que la formation, la position professionnelle, les années de service, le niveau des qualifications requises pour le poste et le type d'activité exercée dans l'entreprise. Quelque 46'300 entreprises privées et publiques respectivement administrations avec environ 1,5 millions de salaires ont ainsi été saisis et exploités.

## 9 Synthèse

La population active de la Suisse vieillit. L'arrivée à la cinquantaine des premières générations du baby boom a pour effet d'accroître la part des travailleurs âgés de 50 à 64 ans dans la population active résidant en Suisse. Selon les scénarios de l'évolution de la population publiés par l'Office fédéral de la statistique, l'arrivée massive depuis 2001 d'une main d'œuvre étrangère plutôt jeune ne parviendra pas à freiner le glissement vers le haut de la pyramide des âges de la population active.

Ce vieillissement programmé alimente les discussions quant au maintien des personnes âgées sur le marché du travail et quant à l'âge de la retraite. En comparaison internationale, la Suisse est un pays où les travailleurs quittent tardivement le marché du travail puisque près de 75% des personnes âgées de 50 à 64 ans sont actives. Ce taux est plus élevé que dans la plupart des pays de l'Union européenne et de l'AELE.

Le vieillissement du marché du travail affecte principalement le secteur tertiaire et en particulier l'administration publique, l'enseignement, les activités de la santé et les activités sociales. Ces branches montrent un certain immobilisme et les changements d'emploi y sont peu fréquents. Par contre, dans le secteur secondaire, où la conservation et la transmission du savoir-faire peuvent avoir leur importance, la part de travailleurs âgés est restée stable ces dix dernières années.

Le fait de rester actif plus longtemps renforce la nécessité d'apprendre tout au long de la vie professionnelle. Même si le niveau de formation des travailleurs de plus de 50 ans est meilleur aujourd'hui qu'il y a dix ans, les travailleurs plus jeunes restent plus instruits et l'écart entre les générations s'est même creusé durant cette période. Un niveau de formation élevé reste un avantage même après 50 ans, les personnes disposant d'une formation de degré tertiaire ayant nettement plus d'opportunités en termes de mobilité sur le marché du travail et en termes de choix du moment de départ à la retraite.

Les actifs de 50 ans et plus sont nombreux à exercer une activité indépendante et à effectuer du travail non payé au sein d'une entreprise familiale. Cela concerne même plus d'un actif occupé de 65 ans et plus sur deux. Cette image montre d'une part un esprit entreprenant mais elle illustre également le rôle que peuvent exercer les aînés auprès de leur descendance en tant que main-d'œuvre parentale compétente, disponible et peut-être bon marché.

Les personnes de plus de 50 ans se montrent nettement moins enclines à changer de poste que les plus jeunes. Cette situation est due en partie à une moins grande flexibilité personnelle mais aussi à des opportunités nettement plus restreintes sur le marché du travail. Les branches les plus ouvertes sont celles où les besoins en personnel se limitent généralement à de la main d'œuvre peu qualifiée.

Le chômage de longue durée touche une personne sans emploi de 50 à 64 ans sur deux. Si la durée du chômage est certainement prolongée par le décalage entre qualifications requises et qualifications offertes et les charges sociales dissuasives pour les employeurs, les personnes en recherche d'emploi affichent également une moins grande flexibilité après la cinquantaine, notamment en termes de mobilité géographique.

Les travailleurs de plus de 50 ans semblent jouir d'une meilleure situation financière que les travailleurs moins âgés et ils ont moins souvent recours à des aides étatiques. Cette situation favorable offre une certaine flexibilité quant au retrait de la vie active: une personne active sur cinq quitte le marché du travail dans les cinq années précédant l'âge légal de la retraite. Les hommes sont proportionnellement nettement plus nombreux à partir en retraite anticipée. Les femmes disposent d'une marge de manœuvre nettement plus réduite, probablement liée aux différences toujours très marquées quant à la répartition des revenus.

Comme pour les salariés de moins de 50 ans, le revenu médian des 50 à 64 ans s'est accru en l'espace de huit ans. Les femmes restent désavantagées en termes de prestations salariales supplémentaires et particulièrement de paiements spéciaux, puisque la part de ces derniers dans la masse salariale est de moitié moindre que chez les hommes. Il n'est dès lors pas surprenant que, dans la classe d'âge des 55 à 64 ans, une femme salariée sur quatre travaillant à plein temps gagne moins de 52'000 francs bruts par année. Les importantes différences qui subsistent entre femmes et hommes au sein des classes d'âges élevées illustrent les difficultés que rencontrent les femmes à concilier vie professionnelle et vie familiale, ce qui les contraint souvent à faire passer leur carrière professionnelle au second plan. Il faut espérer que les efforts entrepris (assurance maternité obligatoire, encouragement à la création de crèches) et envisagés (avantages fiscaux, congés paternels) permettront de réduire sensiblement ces écarts.

## T1 Régression logistique sur le fait de changer volontairement d'emploi, ESPA 2002–2006

variable expliquée: 1 = a changé volontairement de travail 0 = si non	paramètre estimé	écart-type de l'esti- mation	valeur-p	intervalle de confiance à 95%		nombre d'obser- vations
intercept	-4,56	0,17	0,00	-4,89	-4,24	15 678
<b>niveau de formation</b>						
modalité de référence: scolarité obligatoire						2 625
degré secondaire II	-0,01	0,12	0,93	-0,24	0,22	8 619
degré tertiaire	0,46	0,13	0,00	0,20	0,72	4 434
<b>taux d'occupation</b>						
modalité de référence: activité à plein temps						2 957
activité à temps partiel	0,30	0,08	0,00	0,14	0,47	12 721
<b>statut d'activité en t-1</b>						
modalité de référence: salariés						10 390
indépendants (incl. Collaborateurs entreprise familiale)	0,42	0,14	0,00	0,14	0,69	5 288
<b>section économique (NOGA)</b>						
modalité de référence: administration publique						1 110
agriculture, sylviculture	-0,90	0,71	0,21	-2,29	0,49	388
industries manufacturières	0,03	0,25	0,89	-0,45	0,52	2 681
construction	0,73	0,30	0,01	0,15	1,32	794
commerce, réparation	0,62	0,21	0,00	0,22	1,02	2 130
hôtellerie et restauration	0,93	0,30	0,00	0,35	1,51	409
transport et communications	0,50	0,29	0,08	-0,05	1,06	867
activités financières, assurances	0,29	0,30	0,32	-0,28	0,87	742
immobilier, location, informatique, R+D	0,30	0,25	0,22	-0,18	0,79	1 654
enseignement	-0,21	0,27	0,44	-0,74	0,33	1 495
santé et activités sociales	0,04	0,23	0,86	-0,41	0,49	2 242
autres services collectifs et personnels	-0,31	0,40	0,43	-1,08	0,47	978
services domestiques	-0,99	0,94	0,29	-2,82	0,85	188
<b>test d'hypothèse sur le modèle complet</b>						
	Chi-Square		deg. de liberté		Pr>ChiSq	
rapport de vraisemblance	15 386,2		16		0,00	
test «score»	14 577,5		16		0,00	
test de Wald	60,0		16		0,00	
<b>effet des variables dans le modèle</b>						
	Wald Chi-sq		deg. de liberté		Pr>ChiSq	
niveau de formation	12,5		2		0,00	
Taux d'occupation	13,2		1		0,00	
statut d'activité en t-1	8,8		1		0,00	
section économique (NOGA)	33,3		12		0,00	

## T2 Régression logistique sur le fait d'exercer une activité après l'âge légal de la retraite, ESPA 2005–2007

variable expliquée: 1 = actif entre 65 et 74 ans 0 = sinon	paramètre estimé	écart-type de l'estimation	valeur-p	intervalle de confiance à 95%		nombre d'observations
intercept	-2,06	0,03	0,00	-2,13	-2,00	17 888
<b>sexe</b>						
modalité de référence: femmes						10 197
hommes	0,32	0,03	0,00	0,26	0,38	7 691
<b>nationalité</b>						
modalité de référence: étrangers						4 685
suisses	0,14	0,03	0,00	0,07	0,20	13 203
<b>niveau de formation</b>						
modalité de référence: a achevé ou non l'école obligatoire						5609
degré secondaire II	-0,03	0,04	0,40	-0,10	0,04	9 412
degré tertiaire	0,41	0,05	0,00	0,32	0,51	2 867
<b>propriétaire de son lieu d'habitation</b>						
modalité de référence: non						9 446
oui	0,09	0,03	0,00	0,04	0,15	8 442
<b>grande région</b>						
modalité de référence: Arc lémanique						3 745
Espace Mittelland	-0,08	0,06	0,18	-0,20	0,04	3 079
Nord ouest de la Suisse	0,09	0,06	0,14	-0,03	0,22	2 268
Zurich	0,18	0,06	0,00	0,06	0,29	2 765
Suisse centrale	0,12	0,07	0,09	-0,02	0,25	1 918
Suisse orientale	0,28	0,07	0,00	0,15	0,42	1 591
Tessin	-0,50	0,08	0,00	-0,65	-0,35	2 522
<b>test d'hypothèse sur le modèle complet</b>						
	Chi-Square		deg. de liberté		Pr>ChiSq	
rapport de vraisemblance	57 264,2		11		0,00	
test «score»	58 228,8		11		0,00	
test de Wald	463,1		11		0,00	
<b>effet des variables dans le modèle</b>						
	Wald Chi-sq		deg. de liberté		Pr>ChiSq	
sexe	115,4		1		0,00	
nationalité	17,8		1		0,00	
niveau de formation	76,9		2		0,00	
propriétaire de son lieu d'habitation	11,3		1		0,00	
grande région	63,7		6		0,00	

## T3 Régression logistique sur le fait de prendre la retraite anticipée, ESPA 2005–2007

variable expliquée: 1 = actif en t-1 et en retraite anticipée en t 0 = actif en t-1 et non en retraite anticipée en t	paramètre estimé	écart-type de l'estimation	valeur-p	intervalle de confiance à 95%		nombre d'obser- vations
intercept	-3,01	0,08	0,00	-3,17	-2,85	8 528
<b>sexe</b>						
modalité de référence: femmes						4 284
hommes	0,18	0,06	0,03	0,06	0,30	4 244
<b>situation dans la profession (avant la retraite anticipée)</b>						
modalité de référence: salarié sans fonction de chef						4 178
indépendant, collaborateur d'un entreprise familiale	-0,41	0,14	0,00	-0,68	-0,13	1 968
salarié membre de la direction	0,03	0,12	0,77	-0,20	0,27	1 295
salarié avec fonction de chef	0,04	0,12	0,72	-0,20	0,28	1 087
<b>taille de l'entreprise (avant la retraite anticipée)</b>						
modalité de référence: 1-99collaborateurs						6 283
100 collaborateurs ou plus	0,33	0,06	0,00	0,2124	0,443	2 245
<b>section économique NOGA (avant la retraite anticipée)</b>						
modalité de référence: administration publique						458
agriculture, sylviculture	-0,99	0,49	0,04	-1,96	-0,03	241
industries manufacturières	-0,12	0,16	0,45	-0,44	0,19	1 060
construction	0,45	0,25	0,07	-0,04	0,94	294
commerce, réparation	-0,05	0,17	0,78	-0,39	0,29	1 020
hôtellerie et restauration	-0,14	0,41	0,73	-0,95	0,67	162
transport et communications	0,58	0,21	0,01	0,17	0,98	317
activités financières, assurances	1,02	0,18	0,00	0,67	1,37	309
immobilier, location, informatique, R+D	-0,61	0,25	0,02	-1,10	-0,11	752
enseignement	-0,14	0,20	0,48	-0,53	0,25	587
santé et activités sociales	-0,09	0,17	0,61	-0,43	0,25	951
autres services collectifs et personnels	-0,26	0,26	0,30	-0,77	0,24	430
pas d'info. Autre	-0,20	0,14	0,17	-0,48	0,09	1 947
<b>test d'hypothèse sur le modèle complet</b>						
	Chi-Square		deg. de liberté			Pr>ChiSq
rapport de vraisemblance	31 368,0		17			0,00
test «score»	34 763,0		17			0,00
test de Wald	164,1		17			0,00
<b>effet des variables dans le modèle</b>						
	Wald Chi-sq		deg. de liberté			Pr>ChiSq
sexe	8,8		1			0,00
situation dans la profession (avant la retraite anticipée)	17,3		3			0,00
taille de l'entreprise (avant la retraite anticipée)	31,0		1			0,00
section économique NOGA (avant la retraite anticipée)	62,6		12			0,00